

Notice d'instruction - INSCRIPTION JEUNES saison 2024-2025

Club PLAINE DE L'AIN ESCALADE (P.A.E.) - affilié FFME)

Voici la marche à suivre pour vous (ré)inscrire chez P.A.E. pour la saison 2024-2025.

FICHE INSCRIPTION

Merci de bien lire et compléter la fiche entièrement, et de la signer. N'oubliez pas la photo!

CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical, ou le questionnaire de santé (selon les situations, voir ci-dessous), sera à intégrer sur votre espace MyFFME dès que votre licence sera enregistrée et que vous aurez reçu vos codes d'accès.

Pour les mineurs :

Il vous suffit de compléter le questionnaire santé. Si vous répondez « OUI » à une des questions, vous devez consulter un médecin pour obtenir un certificat médical pour la pratique de l'escalade.

Pour les jeunes adultes (né.e.s avant le 1er septembre 2007) :

Obligatoire lors de la 1ère inscription.

Pour une réinscription : complétez le questionnaire santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01. Si vous répondez au moins une fois « OUI », ou si votre certificat médical date d'il y a plus de 3 ans, il faudra le renouveler. Il est obligatoire pour la compétition.

REGLEMENT & ASSURANCE

La cotisation est composée d'une part pour la FFME, et d'une part pour le fonctionnement du club. Une cotisation famille (part FFME réduite) est disponible à partir de la 3ème licence souscrite dans le même club par une même famille.

Concernant l'assurance, la responsabilité civile est obligatoire et comprise dans la cotisation FFME. Référez-vous à la notice d'instruction du partenaire assureur pour plus d'information sur les options (disponible sur notre site Internet). Un changement néanmoins pour cette nouvelle saison : l'assurance BASE n'est plus obligatoire, mais il faut la prendre pour pouvoir ensuite souscrire les différentes options.

Merci de rapporter pour votre inscription les pages 14 et 15 de la notice d'assurance Allianz complétées et signées.

	Adultes autonomes	Jeunes 1h	Jeunes 1h15	Jeunes perf 2 x 1h15	Jeunes 1h30	Jeunes perf 2 x 1h30
Prix de base	44.00€	31.50€	31.50€	31.50€	31.50€	31.50€
+ Cotisation CT Ain	4.00€	4.00€	4.00€	4.00€	4.00€	4.00€
+ Cotisation ligue AURA	6.00€	6.00€	6.00€	6.00€	6.00€	6.00€
+ Responsabilité civile obligatoire	6.00€	6.00€	6.00€	6.00€	6.00€	6.00€
Montant reversé à la FFME =	60.00€	47.50€	47.50€	47.50€	47.50€	47.50€
+ Part Club	180€	120€	150€	270€	180€	330€
Montant total de la cotisation de base = (Hors assurances et options supplémentaires)	240€	167.50€	197.50€	317.50€	227.50€	377.50€

Si vous êtes bénéficiaire d'une subvention pour le sport mais que vous ne l'avez pas encore reçue, merci de nous faire un chèque d'un montant équivalent : ce chèque sera restitué à la réception de la subvention. Si vous ne nous transmettez pas les éléments nécessaires, le chèque sera alors encaissé début janvier 2025.

Chéquier Jeunes 01 (COLLEGE) = 25€ (ne pas oublier de nous transmettre les talons des chèques!)

Pass'Région (LYCEE) = 30€ (merci de nous communiquer le numéro de la carte, ainsi que le code personnel à 4 chiffres)

Pass'Sport (CAF) = 50€ (code à nous communiquer)

Pour vous (ré)inscrire, merci de nous fournir un dossier complet, c'est-à-dire :

- la fiche inscription avec sa photo,
- le certificat médical ou questionnaire santé à anticiper,
- les pages de l'assurance complétées,
- et le règlement complet de la cotisation.

Si vous avez encore des questions, plus d'informations sur notre site internet https://www.plainedelainescalade.fr ou auprès du bureau contact.paescalade@gmail.com.